

LES MANIFESTATIONS POST VACCINALES INDESIRABLES (MAPI) SOUS EXPERTISE

Le mécanisme de pairs évaluateurs vient de passer au crible la gestion des manifestations post-vaccinales indésirables (MAPI) graves, de leur détection à leur classification finale. L'initiative de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Afro a réuni des experts du Sénégal, de la Guinée et du Burundi. Durant cinq jours, du 29 août au 3 septembre 2022, à Dakar, la revue des pairs a travaillé sur l'amélioration du système de surveillance de la pharmacovigilance.



Selon la méthodologie de collaboration définie, les experts ont visité deux structures sanitaires avant de tenir une réunion avec le comité technique local. L'objectif étant de valider la prise en charge des MAPI graves et la restitution des résultats de la mission. Toutefois, le coordonnateur de cette revue a relevé l'absence de données des cas de MAPI graves notifiées au Sénégal sur la plateforme ODK de l'OMS/AFRO (Vigiflow), outil de collecte des données MAPI, de fait pas vraiment connu. A titre d'exemple, entre janvier et août 2022 au Sénégal, 3880 détections ont été saisies contre 135 notifications dont 23 graves parmi lesquelles 6 décès, soit un ratio de 29 détections contre une notification. Cela indique aussi un manque de visibilité de notification des vaccins de routine.



Mais après plusieurs études de cas à Dakar et Fatick (ouest du pays), les experts ont constaté le manque de codification alphanumérique des MAPI. Ils ont donc proposé d'y remédier, entre autres, en tenant compte des initiaux du pays, de la région, du district et du numéro du cas au niveau central.

La mission a produit six livrables. Ils soulignent :

- le renforcement des capacités des pairs du Sénégal sur l'accès à la plateforme d'analyse causale (4 étapes) de l'OMS/AFRO et son utilisation ;
- la transmission des rapports d'analyse causale sur la plateforme de contrôle de qualité permettant la visibilité des données du Sénégal au niveau AFRO ;
- des fiches de notification amendées pour leur unicité et complétude de certaines rubriques (Codification Alpha numérique) ;
- la clarification des rôles et responsabilités du secrétariat et du comité des Experts MAPI ;
- des partages mutuels de certains documents techniques des pays ;

- des pratiques exemplaires apprises (spontanéité remontée des données de surveillance, organisation du dépôt du PEV).



Malgré l'existence d'un système de pharmacovigilance renforcé dans les pays africains depuis une décennie, la sécurité vaccinale et l'infodémie en pleine pandémie de Covid-19 soulèvent des débats chez les acteurs de la santé. Mais alors que la vaccination s'intensifie, les pays gagneraient à partager les initiatives. La mission d'experts a rencontré les autorités sanitaires du Sénégal ; l'occasion de déplorer des difficultés de fonctionnement du comité technique, dont l'absence d'allocation budgétaire.

Au cours de cette revue, les pairs se sont penchés sur toutes les étapes de l'analyse causale de la plateforme OMS (éligibilité, la liste de contrôle, l'algorithme et la classification).



Photo de famille lors de la cérémonie de clôture